



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat



Fribourg, le 29 octobre 2020

Communiqué de presse

—

Domaine hospitalier : le public et le privé collaborent pour assurer la prise en charge hospitalière des Fribourgeoises et Fribourgeois

Le Conseil d'Etat a donné son accord à des mesures permettant de préserver la capacité sanitaire dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 proposées par la Task Force sanitaire. La collaboration entre HFR, Hôpital Daler et la Clinique Générale Ste-Anne permettra de libérer des lits et des forces de travail pour la prise en charge des personnes atteintes de COVID-19.

A Fribourg comme ailleurs en Suisse, l'évolution de la situation sanitaire est préoccupante. Le nombre d'hospitalisations liées au COVID-19 a atteint un niveau critique qui exige la prise de mesures pour préserver la capacité sanitaire dans le canton. En effet, depuis le début du mois d'octobre, les hospitalisations augmentent de manière conséquente, avec pour corolaire une hausse du nombre de personnes prises en charge via les soins intensifs à l'HFR.

A la demande de la DSAS et de la Task Force sanitaire, le Conseil d'Etat a ainsi réactivé une cellule de coordination hospitalière, qui a pour mission de coordonner la planification des opérations dans le canton de Fribourg entre les différentes institutions et d'assurer au canton des capacités hospitalières suffisantes pour prendre en charge les patients et patientes atteints du COVID-19, ainsi que pour d'autres examens et traitements urgents.

Les interventions non-urgentes ou dont le report n'entraînerait pas d'effets dommageables durables pour la santé du patient ou de la patiente sont suspendues. Une exception est possible lorsque les capacités hospitalières sont suffisantes pour prendre en charge les patients et patientes atteints du coronavirus, ainsi que pour d'autres examens et traitements urgents et que la planification des opérations établie par la cellule de coordination hospitalière est appliquée.

Adaptation des interventions chirurgicales dans le canton

Afin de répondre à l'augmentation massive de patients COVID-19, et sous l'égide de la Direction de la santé et des affaires sociales et de la Task Force sanitaire, une collaboration a été mise en place entre l'hôpital fribourgeois HFR, l'Hôpital Daler et la Clinique Générale Ste-Anne.

A partir du mardi 3 novembre 2020, une partie de l'activité chirurgicale non lourde, c'est-à-dire ne nécessitant pas de soins intensifs de l'HFR, sera effectuée dans les deux cliniques privées, par les médecins de l'HFR mais avec le personnel opératoire des cliniques. Cette mesure permet de libérer

du personnel spécialisé de l’HFR, notamment en anesthésie, afin de renforcer les équipes des soins intensifs – fortement sollicitées face à l’augmentation massive des cas de coronavirus.

Dans le cadre de cette collaboration, chaque clinique privée met à disposition de l’HFR une salle d’opération, à raison de 5 jours par semaine. Ainsi, les opérations de chirurgie orthopédique de l’HFR seront effectuées à la Clinique Générale Ste-Anne, et les opérations de chirurgie générale et viscérale seront quant à elles réalisées au sein de l’Hôpital Daler. Les patients concernés seront informés par leur médecin.

Les opérations lourdes restent à l’HFR. Tout comme les interventions en ophtalmologie, en gynécologie et en ORL. Les cliniques privées conservent également – grâce à leurs capacités opératoires restantes - leur activité chirurgicale, dont les interventions urgentes réalisées déjà à ce jour par leurs propres médecins opérateurs.

Cette collaboration permet d’assurer la prise en charge des patients COVID-19 tout en maintenant une capacité opératoire dans le canton.

Selon la situation, le Conseil d’Etat a la possibilité de faire réquisitionner les capacités en infrastructure, en personnel et en matériel de l’Hôpital Daler et de la Clinique Générale Ste-Anne.

Le Conseil d’Etat remercie les cliniques privées pour leur disponibilité à la recherche de solutions pour le bien des Fribourgeoises et des Fribourgeois.

Informations sanitaires

Nombre de cas positifs par district:

Semaine 44 (du 26.10.20 au 01.11.20)

	sem.42	sem.43	cumul semaine courante	Lundi ¹	Mardi ¹	Mercredi ¹	Jeudi ¹
Gruyère	159	508	314	75	84	155	
Singine	160	238	181	66	37	78	
Sarine	488	914	624	217	211	196	
Veveyse	41	114	107	26	27	54	
Broye	82	175	113	32	52	29	
Glâne	54	194	142	33	51	58	
Lac	67	149	105	35	32	38	
Autres ¹	4	17	10	2	7	1	
Variation jour ²				486	501	609	-
Total cumulé ³	1055	2309	1596				

¹Etranger ou domicile FR non confirmé

² Nouveaux cas du jour dans le canton: ces chiffres peuvent être sujets à modification selon l’heure d’apparition du cas et du lieu de résidence de la personne infectée.

³ Total de nouveaux cas cumulés sur la semaine

Hospitalisations

12.10.20	14.10.20	16.10.20	20.10.20	22.10.20	26.10.20	28.10.20	29.10.20
Nombre de patients hospitalisés COVID							
12	17	23	38	56	80	101	120
Dont soins intensifs							
1	3	3	5	5	10	11	16
dont ventilés							
1	3	3	4	3	7	9	10

Contacts

—

HFR, Marc Devaud, directeur général, T +41 26 306 01 02

Hôpital Daler, David Queloz, directeur, T +41 79 769 93 42

Clinique Générale Ste-Anne, Diane Cotting, directrice, T +41 79 542 36 06

Communication

—

DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale, resp.communication, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38